

# Mohamed Aissa auprès des hadjis

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4262 - Mercredi 30 août 2017 - Prix : 10 DA

**Demandes de retraite proportionnelle sans condition d'âge**

**Près de 8 000 dossiers du secteur de l'Education finalisés**

Page 4

Les subventions énergétiques coûtent très cher à l'Etat

## Guitouni pointe du doigt le «gaspillage» de l'électricité

Page 3

### Exercices militaires et sagesse nipponne

Par Mohamed Habili

**C**omme il fallait s'y attendre, les manœuvres militaires américano-sud-coréennes, toujours en cours, ne pouvaient pas rester sans réponse de la part de la Corée du Nord, qui comme à chaque fois y a vu des exercices en vue de son invasion, une sorte de répétition générale avant que l'assaut contre elle ne soit donné pour de vrai. Et comme il était aussi prévisible, le mot de provocation n'a été employé et avec abondance que lorsque c'est elle qui s'est livrée à des contre-exercices, non lorsque la Corée du Sud et les Etats-Unis ont d'une certaine façon mimé à son nez et à sa barbe la guerre qu'ils aimeraient tant lui faire, que d'ailleurs ils n'ont cessé de se préparer à lui faire. Quand une partie réagit à une provocation préalable, ce n'est pas elle qui a fait dans la provocation. Cette règle ne vaut pas dans le cas de la Corée du Nord, qui quoi qu'elle fasse se voit accusée d'irresponsabilité. Les contre-exercices de Pyongyang sont intervenus en deux temps, une première fois samedi, sous forme d'une bordée de courte portée, et une deuxième fois, hier mardi, par un tir balistique de moyenne portée, qui a fait beaucoup plus de bruit que les premiers.

Suite en page 3

Une quarantaine de morts et plus de 1 900 blessés en une semaine

# L'hécatombe sur les routes se poursuit



Les routes n'arrêtent pas d'endeuiller quotidiennement des familles algériennes à cause des usagers qui font preuve d'imprudence et d'irresponsabilité. Le dernier bilan de la Protection civile est tout simplement glaçant. Pas moins de 39 personnes sont décédées pour la seule période du 20 au 26 août, à travers plusieurs régions du pays. Lire page 2

Equipe nationale

## Alcaraz face à la presse aujourd'hui

Page 23

Urbanisme, habitat, vieux bâti, architecture, législation, financement et formation...

## Les grands chantiers de Temmar

Page 4

Une quarantaine de morts et plus de 1 900 blessés en une semaine

# L'hécatombe sur les routes se poursuit

■ Les routes n'arrêtent pas d'endeuiller quotidiennement des familles algériennes à cause des usagers qui font preuve d'imprudence et d'irresponsabilité. Le dernier bilan de la Protection civile est tout simplement glaçant. Pas moins de 39 personnes sont décédées pour la seule période du 20 au 26 août, à travers plusieurs régions du pays.

Par Louiza Ait Ramdane

Les accidents de la circulation font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds consacrés par des morts !

Le bilan de la Protection civile témoigne de cette hécatombe provoquée par la violence routière. 1 494 accidents sont survenus sur la route durant la même période, causant la mort de 39 personnes et des blessures à 1 983. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 4 personnes décédées et 49 autres blessées suite à 34 accidents de la route.

Toutes les mesures de sensibilisation au respect du code de la route n'empêchent pas de compter chaque jour des accidents de la circulation ayant pour cause principale le facteur humain (manque de civisme et non-respect du code de la route, conduite en état d'ébriété, excès de vitesse,...), selon le constat des services de sécurité. Le facteur humain est à l'origine de plus de 90% des accidents de la route, du fait des dépassements dangereux, de l'excès de vitesse et du non-respect du code de la

route. En outre, il y a aussi les accidents causés par des défaillances techniques et la vétusté des véhicules. Rien que pour le mois de juillet, soixante-dix personnes ont trouvé la mort et 1 711 autres ont été blessées dans 1 427 accidents de la route, au niveau des zones urbaines, selon les services de la Sûreté nationale. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) poursuit son plan visant à réduire le nombre d'accidents en faisant prévaloir l'action préventive sur l'action coercitive. Les services de la Sûreté nationale ont enregistré, dans le cadre des actions menées pour réduire le nombre d'accidents, plus de 6 000 infractions routières qui ont donné lieu à la mise en fourrière de 2 239 véhicules, outre l'établissement de plus de 67 000 amendes forfaitaires et le retrait de 17 787 permis de conduire.

## Les poids lourds source du mal

Un grand nombre d'accidents de la circulation est causé par les véhicules poids lourds ou de transport en commun. Les accidents impliquant ces véhicules de grand gabarit occasionnent



P.N.D.R.

au niveau des membres inférieurs dans un grave accident de la circulation survenu dimanche au niveau de l'échangeur Ain Allah-Zeralda. L'accident est survenu après qu'un chauffeur d'un camion semi-remorque a perdu le contrôle de son véhicule pour venir percuter des citoyens qui se trouvaient à l'arrêt de bus, précise la même source. A Ouargla, deux personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées suite au renversement, dimanche, d'un bus de voyageurs assurant la ligne Adrar-El-Oued. En plus de coûter la vie à des milliers de personnes par an, les accidents de la route ont également un coût économique pour le pays estimé à 100 milliards DA/an en moyenne, sans compter les charges répercutées sur les compagnies d'assurance. Le renforcement de la sécurité et de la prévention routière par la sensibilisation et l'installation d'un millier de radars sur les routes n'auront pas suffi. Les radars sont repérés par les conducteurs. Le principal défi réside dans le changement des mentalités et des comportements dans notre société.

L.A.R.

un nombre important de victimes de la circulation. Une répartition par catégorie de véhicules dans les accidents de la route montre que les bus et autocars sont impliqués à hauteur de 3% dans la totalité des accidents, a indiqué auparavant le Centre national de la prévention et de la sécurité routière. Les accidents

de poids lourds jouent un rôle crucial dans le nombre de collisions mortelles qui se produisent. Toutefois, ce phénomène s'explique essentiellement par le grand nombre de kilomètres parcourus par ce type de véhicule sur l'autoroute. Avant-hier, une personne est décédée et un enfant a été grièvement blessé

En visite d'inspection à la clinique centrale de la mission médicale algérienne

## Mohamed Aissa auprès des hadjjs

Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a effectué une visite d'inspection à la clinique centrale de la mission médicale algérienne et rencontré les imams et mourchidine religieux à La Mecque, en vue de s'enquérir de près des préparatifs engagés en prévision du début, aujourd'hui, des rites du Hadj.

A la clinique centrale de la mission médicale, le ministre a visité les différents pavillons et discuté avec les malades qui ont salué cette visite et l'attention particulière que leur accorde le personnel médical.

Concernant la disponibilité des médicaments, Mohamed Aissa a indiqué, à l'issue de cette visite, que les médicaments étaient en nombre suffisant et répondaient aux besoins des patients, relevant un retard dans la réception de certains médicaments en raison des procédures administratives imposées par les autorités saoudiennes. Il a, à ce propos, mis l'accent sur « la disponibilité des membres de la mission et du personnel médical qui ont assuré une bonne gestion et réservé un bon traitement aux malades, outre l'introduction de tonnes de médicaments prove-

nant de l'Algérie au profit des patients dans les différents centres ».

Par ailleurs, M. Aissa a rencontré les imams et les mourchidine religieux (100 imams relevant de l'Onho et 42 de différentes agences) qui ont pris part à la réunion consacrée à la préparation spirituelle et l'orientation des pèlerins lors de l'accomplissement des rites du Hadj.

Pour sa part, le président du Comité de la fatwa, Mohand Maazouz, qui a participé à la réunion, a indiqué que le Comité de la fatwa et de l'orientation religieuse dont les membres sont

présents dans les Lieux saints était entièrement disposé à assurer la prise en charge nécessaire aux pèlerins algériens afin de leur permettre d'accomplir correctement les rites du Hadj, soulignant le recours de nos hadjjs aux imams pour les consulter sur les différentes questions religieuses et les orientations à suivre lors de l'accomplissement des rites du Hadj.

Les orientations seront données la veille du début des rites du Hadj au niveau des salles de prières, notamment en matière d'orientations religieuse, logistique et sanitaire, a souligné le

ministre, appelant les hadjjs à se protéger des coups de soleil et à manger des repas sains.

A cet effet, M. Aissa a appelé à accorder la priorité au regroupement sur le mont Arafat qui est le principal pilier du Hadj et l'un de ses moments culminants, car il est impossible, du point de vue logistique, d'assurer à tous les pèlerins de se rendre et de passer la nuit à Mina, en raison du manque d'espaces et pour ne pas rater ce principal pilier, notamment en raison du nombre important de hadjjs présents au jour de Tarwiya.

R. N.

La spéculation, ce mal difficile à éradiquer à Béjaïa

## La mercuriale flambe comme de coutume

À quelques jours de la fête de l'Aïd, le consommateur est assommé par les prix des produits agricoles frais. La mercuriale prend des ailes et s'envole. Depuis deux semaines environ, les prix des fruits et légumes qui avaient connu quelques semaines auparavant une baisse très sensible comme la tomate, la pomme de terre, les haricots, le citron, la courgette, la carotte, n'ont pas échappé à la règle de la spéculation, comme c'est le cas à chaque fête religieuse. Les chefs de famille ont reçu un véritable coup de massue

sur la tête. Une virée au niveau des marchés donne le tournis. C'est le cas au niveau de celui du chef-lieu de wilaya, notamment celui dit l'Edimco à Ihaddaden ou dans les marchés hebdomadaires et de proximité de la Soummam, dont ceux de Sidi-Aïch Akbou et Tazmalt. Une flambée subite des prix est observée comme si nous étions en état de siège. Le citoyen subit cette hausse des prix sans pouvoir rien faire et les autorités censées régler cela assistent impuissantes et passives devant ce phénomène typiquement algérien.

Comment ce genre de comportement est devenu monnaie courante dans un pays musulman à l'approche ou durant les fêtes religieuses où les gens, censés se rapprocher de leur Créateur, font le contraire ? La question mérite d'être posée puisque la contradiction est flagrante, tout le monde ou presque achète un mouton et veille à ce que celui-ci soit en bonne santé pour accomplir le sacrifice d'un côté et de l'autre on fait totalement le contraire. La pomme de terre est cédée à 60 DA alors que son prix variait entre 40 et 50

DA il ya quelques jours. La tomate est affichée entre 70 et 100 DA alors qu'auparavant elle coûtait 30DA et les haricots verts cédés auparavant à 150 DA ont atteint les 250 DA dans certaines surfaces. La carotte est cédée à 70 DA voire plus, l'oignon est passé à 50 DA et la laitue est inabordable puisqu'elle culmine à 200 DA. Les poivrons sont proposés à 100 ou 120 DA/kg. Le constat est pareil pour les fruits. En effet, les raisins sont cédés à 200 DA et la pêche à 300 DA. Le melon est proposé à 80 DA/kg et la pastèque à 45 DA/kg. Si ces

prix ont connu une hausse qui défie l'entendement, ce n'est certainement pas à cause de leur rareté même si les commerçants viennent à chaque fois nous bercer avec leurs explications qui ne tiennent pas du tout la route. En dépit de l'abondance des produits, la spéculation est toujours là. Ce mal ne devrait-il pas être éradiqué ? N'est-il pas temps de s'y attaquer sérieusement si nous voulons vraiment préserver le pouvoir d'achat des couches moyennes et pauvres ?

Hocine Cherfa



Les subventions énergétiques coûtent très cher à l'Etat

# Guitouni pointe du doigt le «gaspillage» de l'électricité

■ Pointant du doigt le «gaspillage» de l'électricité qui continue de porter préjudice au Trésor public, Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, a appelé les citoyens à faire preuve de modération dans la consommation d'énergie.

Par Meriem Benchaoua

S'adressant particulièrement aux gros consommateurs d'électricité, Mustapha Guitouni les a sommés à rationaliser leur consommation, évoquant une «réflexion» au niveau du ministère, applicable à moyen ou à long terme, pour que les tranches à très forte consommation électrique paient le prix de cette énergie à «son juste prix», c'est-à-dire sans bénéficier du soutien de l'Etat. Le premier responsable du secteur a pointé du doigt le «gaspillage» de l'électricité qui continue de porter préjudice au Trésor public en raison des subventions conséquentes décaissées annuellement pour soutenir les prix de l'énergie. «En juillet dernier, on est arrivé à un pic de consommation électrique de 13 900 MW et il ne reste pratiquement rien dans le sac. La Sonelgaz a su gérer la situation et a évité le recours aux délestages. Elle est arrivée à produire 1 000 MW supplémentaires dans des conditions très difficiles pour arriver à 14 000 MW contre 13 000 MW en 2016», a-t-il observé. Mais, a-t-il poursuivi, cette consommation record est certes le résultat de la canicule qui a marqué cet été, mais elle est surtout le fruit du «gaspillage» qui continue de caractériser la consommation des quelque 6 millions de clients sur les quelque 9 millions que compte la société. «Nous gaspillons trop, et si on continue comme ça il va falloir qu'on revioie le prix de façon à ce que les gros consommateurs paient plus cher l'électricité», a-t-il lâché dans un point de presse tenu à l'issue de la cérémonie de remise de décision de nomination du directeur de la région Est et des décisions et passations de



PHOTO: R. Z.

consignes de plusieurs directeurs de distribution, organisée par la SDC. «Les couches défavorisées vont continuer à payer le prix subventionné mais les riches doivent payer le juste prix», a-t-il soutenu. Cependant, aucune augmentation des prix, même pour les gros consommateurs, n'est prévue «pour le moment», a-t-il insisté. «Pour le moment, il n'y a aucune décision concernant l'augmentation du prix de l'électricité ou de l'énergie en général», a-t-il tranché, ajoutant que l'avant-projet de loi de finances pour 2018 «ne prévoit pas, pour l'instant, d'augmentation dans les prix de l'énergie».

## Le coût de l'énergie le moins cher du monde

Chiffres à l'appui, le ministre a tenu à démontrer que l'Algérie figurait parmi les pays de la région et au monde entier où l'énergie est la moins chère. A titre d'exemple, en Algérie on paie 1,77 DA pour la première tranche de consommation électrique (250 à 500 kWh), qui

regroupe en principe les couches les plus défavorisées, contre 9,06 DA au Maroc et 3,39 DA en Tunisie. La deuxième tranche, qui concerne une consommation médiane, est payée à 4 DA le kWh en Algérie contre 10,7 DA au Maroc et 7 DA en Tunisie alors que la 4<sup>e</sup> tranche, qui regroupe les gros consommateurs, est facturée à 4 DA en Algérie, à 15,98 DA au Maroc et à 14 DA en Tunisie. «La réflexion sur les prix doit être axée sur la 4<sup>e</sup> tranche, c'est-à-dire les gros consommateurs», a-t-il insisté.

## L'essence coûte 125 DA à l'Etat et est revendu 35 DA

Le gap entre les prix de l'énergie en Algérie et ceux dans les pays voisins ne se limite pas à l'électricité mais touche également les carburants, puisqu'avec une consommation annuelle de 15 millions de tonnes, l'Algérie pratique les prix les plus bas de la région. Le prix moyen de l'essence, par exemple, est fixé à 32

DA/litre alors que ce carburant coûte en réalité 125 DA à l'Etat. Au Maroc on paie l'essence à 85 DA/litre et en Tunisie à 67 DA, a-t-il ajouté. Evidemment, la différence entre les coûts réels de l'Energie et les prix de vente est prise en charge par le Trésor public. Revenant sur la production électrique de la Sonelgaz durant l'été, il a, encore une fois, pointé du doigt le gaspillage qui pousse l'entreprise, regrette-t-il, à produire des quantités supplémentaires qui lui coûtent des milliards de dollars/an. «En 2018 il faut mettre en place 2 000 MW d'électricité en plus. Cela nous coûte un investissement global entre 3 à 4 milliards de dollars», a-t-il avancé. Mais «c'est un montant conséquent qu'on pourrait utiliser dans d'autres secteurs si on arrive à rationaliser notre consommation électrique», note le ministre. En plus, le gaz utilisé dans la production de cette électricité pourrait alors être économisé et exporté, ce qui fera rentrer des devises au pays, a-t-il soutenu en faisant remarquer que contre une puissance électrique de 14 000 MW en Algérie, la Mauritanie en a 400 MW, le Maroc 6 000 MW et la Tunisie 4 000 MW. «C'est que les prix bas en Algérie incitent à la consommation», a conclu M. Guitouni.

## 33 milliards de DA de dégâts occasionnés par les incendies

Durant juillet et août 2017, la société a enregistré 763 incidents et interventions ayant touché notamment 21 wilayas et nécessité la mobilisation de 450 équipes. Le montant approximatif des dégâts occasionnés sur le réseau de distribution durant cette période est estimé à 33 MDS de DA. M. B.

Elections locales du 23 novembre

## Derbal : «La HIISE protégera la voix du citoyen»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, a affirmé avant-hier à Alger, que l'instance comptait s'acquitter de son devoir constitutionnel pour consacrer la liberté de choix qui reste la meilleure voie vers des élections transparentes et intégrées à même de garantir la stabilité politique du pays.

«L'HIISE compte s'acquitter de son devoir constitutionnel en matière de protection de la voix du citoyen en vue de consacrer la liberté de choix lors des élections locales du 23 novembre prochain», a souligné Derbal à l'ouverture des travaux de la 2<sup>e</sup> session ordinaire du conseil de l'Instance, estimant que «c'est la meilleure voie vers des élections transparentes permettant d'asseoir une démocratie fondée sur le respect de la voix du citoyen, une garantie de la stabilité politique dans notre pays». Il a ainsi

appelé les membres de l'HIISE à «continuer sur la même détermination dont ils ont fait montre au cours des législatives de mai 2017, d'autant que les élections locales exigent davantage d'efforts, un suivi permanent sur le terrain et de plus grands moyens». Saluant les efforts des membres de l'HIISE sur la scène politique en vue d'assurer une transition sûre du pays vers une nouvelle étape plus stable et plus développée, Derbal a souligné que les élections locales «sont un défi à relever face à l'opinion publique à l'intérieur et à l'extérieur du pays». «Ce que la HIISE peut apporter à l'Algérie en cette conjoncture marquée par un contexte régional et international difficile est de contribuer avec ses partenaires politiques, les médias et l'administration, à garantir la liberté de choix qui constitue le principe même d'un processus électoral propre», a encore souligné Derbal, précisant que tous

les acteurs politiques doivent se «solidariser pour la réalisation de l'objectif constitutionnel, la tenue d'élections transparentes et intégrées». «Les politiques qui animent les élections en tant que premiers responsables de la transparence du processus électoral, sont tous appelés à mobiliser leurs énergies pour garantir la régularité de ce dernier étant la seule voie de la légitimité», a-t-il dit. Après avoir salué les efforts des membres de la HIISE lors des législatives de mai dernier, Derbal a indiqué que l'expérience acquise par l'instance «lui a permis de mieux appréhender les faits tout au long du processus électoral», soulignant que «570 saisines parvenues à l'instance le jour du scrutin ont été traitées, dont 38 saisines soumises au procureur général». Dans une déclaration à la presse en marge des travaux, Derbal a indiqué que la commission permanente installée avec le ministère de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a décidé de procéder à «la révision de plusieurs points relatifs au processus électoral», relevant que le formulaire de collecte des signatures «sera différent pour les partis politiques et les listes indépendantes lors des prochaines élections locales». Concernant les rapports établis par les observateurs étrangers sur les législatives de mai, Derbal a précisé que l'Instance a été «destinaire de trois rapports dont deux par voie diplomatique, de la mission des Nations unies et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), et a pris connaissance des rapports des experts de l'Union européenne par voie de presse, tandis qu'elle n'a pas reçu le rapport établi par les experts de l'Union africaine (UA)». Les critères de l'ONU dans ce type de rapport sont une «référence», «des décisions et les souverainetés des Etats étant scrupuleusement res-

LA QUESTION DU JOUR

## Exercices militaires et sagesse nippone

Suite de la page une

Si ce dernier a causé beaucoup plus d'émoi, c'est parce qu'il est passé au-dessus du Japon, obligeant les autorités de ce pays à improviser un exercice d'un autre genre, devant être mené quant à lui non par des militaires mais par les civils japonais, et qui consiste tout au moins pour ceux d'entre eux qui se trouvent sous la trajectoire du missile de courir se mettre à couvert, pour le cas où celui-ci écarterait sa trajectoire. Les Japonais auraient pu opter pour un autre exercice, impliquant pour ce qui le concerne leurs seules forces armées : intercepter le missile loin de leur côte. Mais ils n'ont pas fait ce choix, expliquent-ils, parce qu'ils se sont vite rendu compte que le missile ne présentait en fait aucun danger pour leurs concitoyens, qu'il n'y avait aucun risque qu'il tombe sur eux. On se demande si c'est bien là la véritable explication, s'ils ne craignaient pas plutôt de mettre en rogne les Nord-Coréens en leur faisant l'affront d'intercepter un missile conçu par eux pour survoler leur pays. Les Japonais ont soit réfléchi très vite à ce qu'ils doivent faire à partir du moment où le tir avait été détecté, et alors ils se sont aperçus qu'ils entraient dans l'escalade en l'interceptant, ce qui les a déterminés à le laisser passer par-dessus leurs têtes, soit qu'ils avaient depuis longtemps arrêté leur réaction dans ce type de situation, entendu que ce n'est pas la première fois que la Corée du Nord se livre à ce genre d'exercice. Toujours est-il qu'ils ont opté pour l'apaisement. L'autre choix aurait été mal perçu par la Corée du Nord, qui se serait sentie d'autant plus en danger que ses tirs balistiques, faits pour tenir l'ennemi en respect en lui faisant craindre le pire, n'étaient pas aussi dissuasifs qu'elle le pensait. Et qu'il lui fallait donc vite trouver le moyen de les rendre plus redoutables. Sur cet exemple, comme sur d'autres, on ne peut que constater la toute-puissance de la dissuasion. Le Japon s'est gardé de rien faire qui puisse amener la Corée du Nord à songer à parfaire ses tirs de missiles, à les rendre beaucoup plus imparables. Or le seul fait de penser qu'elle est capable de faire une deuxième fois mieux que la première est dissuasif, en même temps qu'un hommage rendu à ses capacités technologiques. M. H.

pectées», a encore précisé Derbal avant de conclure que le rapport des Nations unies comportait 5 recommandations, notamment «la nécessité de soutenir son instance et de préparer des programmes incitant les jeunes et les femmes à participer davantage au processus électoral». L. N.

Urbanisme, habitat, vieux bâti, architecture, législation, financement et formation...

## Les grands chantiers de Temmar

■ **Abdelwahid Temmar, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a affirmé, avant-hier à Alger, que son département a entamé la préparation d'une feuille de route en ouvrant huit ateliers de réflexion portant sur plusieurs aspects, législatifs notamment, avec la possibilité de réviser la loi sur l'urbanisme, le financement, le contrôle, la formation et autres afin d'accélérer la réalisation de programmes d'habitat tracés.**

Par Ania R.

**S**elon Temmar, la feuille de route que prépare son ministère englobe plusieurs volets, dont le volet urbanisme, avec la participation de tous les acteurs du secteur de l'Habitat. Ainsi, huit ateliers sont lancés par le département de l'Habitat dont le premier port sur l'urbanisme. Cette réunion a regroupé les représentants du Conseil national de l'Ordre des architectes qui compte près de 8 000 adhérents, le Syndicat national des ingénieurs en génie civil et bâtiment (5 000 adhérents) et le Conseil de l'Ordre des géomètres (650 adhérents). Deux autres rencontres se tiendront prochainement avec les producteurs locaux de matériaux de construction et les promoteurs immobiliers, lesquels auront un

rôle important à jouer en matière d'urbanisme et de construction. A cette occasion, le ministre a souligné, dans une allocution, qu'il y a une crise économique, d'où la nécessité de trouver des solutions, notamment en matière de financement. «*Malgré la situation économique difficile, il faut trouver des solutions pour le financement direct du logement par l'Etat à 100%*». Appelé à donner plus d'explications sur le sujet lors d'un point de presse, il a indiqué qu'il «*faut aller vers le partenariat public-privé en matière de financement pour la réalisation des projets*». Le ministre a également parlé de l'aspect relatif à la gestion des projets car, selon lui, «*il faut penser à gérer l'habitat après l'avoir produit*», soulignant l'importance de l'environnement urbanistique dans lequel est construit le logement en plus de «*l'implication*» du citoyen.

### Activation prochaine du permis de construction électronique

Par ailleurs, le département de l'Habitat a ouvert également un atelier sur le traitement électronique en consacrant la culture de traitement des dossiers à distance. Ce qui permettra, selon le ministre, au citoyen de suivre l'état d'avancement de son dossier de logement et connaître les droits et les obligations à distance, l'assainissement des dossiers et les agréments des promoteurs par voie électronique. «*En 2017, il faut changer notre vision et traiter avec l'administration d'une manière civique*», a-t-il préconisé. Il a expliqué que l'opération de réflexion autour du permis de construction électronique doit être maîtrisée dans son aspect juridique en coordination avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Cependant, le ministre a précisé que la réflexion et la concertation avec les différents partenaires de son département ne doit pas se faire au détriment du temps. Les concepteurs



PHOTO: R.

auront d'ailleurs dix jours pour soumettre leurs propositions et réflexions tout en adoptant un classement des priorités. Concernant l'urbanisme, l'atelier sera dédié à cinq sujets, a détaillé le ministre. Il s'agit d'étudier toutes les lois actuelles et s'il y a une nécessité de révision ou d'adaptation «*personne ne peut nous empêcher de réviser la loi sur l'urbanisme, promulguée depuis 27 ans*», dit-il. Il est prévu que le secteur organise aussi un atelier sur l'opération de réhabilitation des villes et des quartiers par le biais de l'Agence nationale de réhabilitation.

Cet atelier sera présidé par le directeur de l'Urbanisme, a expliqué le ministre qui a affirmé qu'«*il est temps que l'Agence nationale de réhabilitation revienne à ses missions et que le diagnostic soit fait par les experts, et ce, même en dehors du ministère de l'Habitat*». En outre, il a évoqué le dossier du vieux bâti, signalant le manque de suivi de l'application du décret relatif à ce genre de construction, ajoutant que deux ans après la promulgation du décret 15-19, il est temps de s'interroger si ce «*dernier est toujours adéquat notamment avec l'intégration du permis de*

*construction électronique*». «*Rien n'empêche sa révision face aux actuelles exigences*», a-t-il enchaîné. Parmi les ateliers, le ministre a cité aussi celui relatif au contrôle, déplorant «*absence d'un plan pratique*» alors que «*14 wilayas enregistraient un manque dans les inspections d'urbanisme*» et «*même pour les grandes villes qui comptent plusieurs inspecteurs, à l'instar d'Oran (3 inspecteurs) et d'Alger (5 inspecteurs), il est impossible d'assurer un contrôle total*». «*Il y a une anarchie dans l'urbanisme, il faut établir un diagnostic vu l'importance du contrôle et l'usage de la technologie dans celui-ci*», a-t-il ajouté. Un autre atelier portera sur la formation fournissant les ressources humaines nationales capables de réaliser les projets selon la demande, a précisé le ministre qui a souligné que cette formation doit toucher le simple citoyen. A ce propos, un travail de coordination sera mené avec le ministère de la Formation professionnelle. Le marché de la location sera aussi à l'étude à travers un atelier de réflexion. Les infrastructures publiques feront aussi l'objet d'un travail de réflexion. Temmar a insisté sur l'importance de l'as-

pect esthétique, estimant qu'il «*n'est pas possible de voir les mêmes conceptions dans les écoles d'Oran, d'Annaba ou ailleurs*».

D'autres ateliers autour de l'architecture sont aussi programmés. «*Avec 7 000 architectes, on n'a pas besoin d'en ramener d'ailleurs*», a déclaré le ministre, insistant sur l'importance d'organiser plusieurs concours afin d'encourager la créativité. Pour ce qui est du dossier relatif à l'achèvement des constructions dans le cadre de la loi 15-08, le ministre n'a pas donné des statistiques mais a insisté sur le fait que «*l'Etat soit présent en matière de contrôle*».

En réponse à une question relative au planning tracé par son département pour l'aboutissement des différents ateliers, le ministre a souligné que tout atelier doit faire sortir le coût de la proposition, ajoutant que son département établira un planning en prenant en considération les priorités, mais aussi le caractère d'une révision de la loi et de la situation financière du pays.

A. R.

Pour attirer davantage de touristes

## Mermouri insiste sur les campagnes promotionnelles

**H**acène Mermouri, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a mis l'accent sur la nécessité de procéder à des «*campagnes promotionnelles afin d'attirer plus de touristes locaux et étrangers*».

Le ministre, qui visitait dans la région de Filfla, à Skikda, les installations d'un hôtel 5 étoiles, mis en service en 2015, d'une capacité de 242 chambres et offrant 340 postes d'emploi directs et 800 autres indirects, a salué la stratégie adoptée par les gestionnaires de cet établissement pour une meilleure attractivité

auprès des clients, et a valorisé le partenariat conclu entre cet établissement et le secteur du tourisme encadré par des agences de voyage et l'Office national algérien du tourisme (Onat). Dans cette même région, il a en outre posé la première pierre d'un village touristique d'une superficie de quatre hectares qui proposera 156 chambres et 23 bungalows, en plus d'un parc d'attractions et un parc aquatique. Il a appelé, à cette occasion, les responsables locaux à fournir toute l'aide

nécessaire aux investisseurs dans le secteur du tourisme. Au cours de sa visite, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat s'est enquis de la réalisation de plusieurs projets touristiques dans la commune de Filfla et au chef-lieu de wilaya, parmi lesquels un hôtel 4 étoiles à Filfla dont le taux d'avancement des travaux a atteint 70%, et un village touristique réalisé dans le cadre d'un investissement algéro-saoudien, qualifié «*de plus grand projet touristique en cours de réalisation en*

Algérie». Il a également inauguré, au niveau de la placette «*La Marina*» du port de plaisance de Stora, un salon de l'artisanat accueillant des stands d'artisans venus des wilayas d'El Oued, Constantine, Mila et Skikda. A cette occasion, il a mis en avant les grandes potentialités du secteur du tourisme dans cette wilaya qui ont permis, a-t-il souligné, d'attirer plus de 8 millions d'estivants au cours de la saison actuelle, soit un million de plus que l'année dernière. A. S.

**Demandes de retraite proportionnelle sans condition d'âge  
Près de 8 000 dossiers du secteur de l'Education finalisés**

**LA CAISSE** nationale des retraites (CNR) a annoncé avoir finalisé dimanche dernier le traitement des dossiers de près de 8 000 fonctionnaires relevant du secteur de l'Education nationale ayant déposé des demandes de retraite proportionnelle et sans condition d'âge avant le 31 décembre 2016, précisant que les personnes concernées recevront leurs notifications dans les prochains jours, a indiqué avant-hier un communiqué de la CNR. «*Les services de la CNR ont finalisé le traitement de près de 8 000 dossiers répartis sur 12 wilayas*», indique la même source, précisant que les personnes concernées recevront leurs notifications dans les prochains jours. «*L'opération de traitement des derniers dossiers des demandes de retraite proportionnelle et sans condition d'âge déposés par les fonctionnaires du secteur de l'Education avant le 31 décembre 2016, dernier délai avant l'entrée en vigueur de la loi 15-16 du 31 décembre 2016 modifiant et complétant la loi 83/12 du 2 juillet 1983, s'est achevée dimanche 27 août 2017 au niveau des agences locales de la CNR*», a indiqué le communiqué. Selon la CNR, ces dossiers «*étaient en instance pour des raisons liées essentiellement au non parachevement de la procédure administrative*». APS



Selon le ministre de l'Agriculture

# La réduction de la facture d'importation «est la mission de tous»

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé à Khenchela que la contribution dans la réduction de la facture d'importation était «la mission de tous».

Par Safia T.

**A**u cours d'une visite dans une exploitation agricole spécialisée dans la production de semences, au périmètre Goudjil, dans la région sud de la commune de Babar, le ministre a précisé que «ce genre d'exploitation agricole doit servir d'exemple en matière d'investissement concluant», compte tenu, a-t-il ajouté que «cette exploitation constitue un partenaire dans la réduction de la facture d'importation à travers sa production». M. Bouazghi a indiqué, dans le même contexte, que la mission des différents instances de l'Etat dans les divers secteurs étaient



aux périmètres d'investissement», indiquant que «les terres agricoles accordées par l'Etat doivent être correctement exploitées». M. Bouazghi qui s'est entretenu avec des jeunes agriculteurs bénéficiaires des décisions de mise en valeur des terres, au nombre de 1 800, dans la région sud de Khenchela, un projet pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 30 milliards de dinars a été allouée, s'est engagé à résoudre certains problèmes soulevés dont le raccordement de ces zones au réseau d'électricité rurale. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait entamé sa visite dans la wilaya de Khenchela depuis la région de Bouneggar dans la commune de Babar, connue pour la culture de la luzerne, destinée à l'alimentation des vaches laitières. M. Bouazghi devait se rendre dans la commune Baghai, où il visitera une exploitation agricole avant de se diriger vers la commune d'El Hamma pour inspecter le complexe de stockage de céréales, d'une capacité de 300 000 tonnes. Dans la commune de Remila, M. Bouazghi visitera une station de traitement et de conditionnement de semences ainsi que des exploitations agricoles. S. T./ APS

d'accompagner les producteurs et de suivre l'évolution de la production», à côté de «la mise en place d'une stratégie et une vision futuriste pour le développement de l'économie nationale et pour une abondance dans la production». Il a, à ce propos,

appuyé que ces démarches aboutiront à «la réduction de la facture d'importation». Le ministre a appelé à «la nécessité de diagnostiquer les problèmes du secteur agricole en s'appuyant sur les données du terrain relatives aux terres agricoles et

Permanence de l'Aïd

## Réquisition de 786 opérateurs économiques à Oran

**P**as moins de 786 opérateurs économiques de la wilaya d'Oran ont été réquisitionnés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd sur 3 873 de la région d'Oran, a-t-on appris du directeur régional du commerce. La direction régionale du commerce d'Oran englobe les wilayas d'Oran, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Tlemcen. La liste des commerçants réquisitionnés dans les directions de commerce de chacune des wilayas concernées fait état de 200 bou-

langers pour la wilaya, sur un total de 620 pour la région, de 530 commerces d'alimentation générale et fruits et légumes sur 2 732, de trois laiteries pour Oran sur 28 dans la région, a indiqué Fayçal Ettayeb. Il a été également retenu pour la région durant les deux jours de l'Aïd, 43 minoteries dont 12 à Oran et deux unités d'eau minérale dont une pour Oran, outre d'autres activités jugées utiles dont le nombre avoisine la quarantaine pour Oran sur 448 pour la région, a ajouté le même respon-

sable. Par ailleurs, le nombre d'agents mobilisés par la direction régionale du commerce d'Oran pour veiller au respect de la permanence durant ces jours de fête est de 68 pour Oran sur 252 réquisitionnés dans l'ensemble de la région, a-t-on ajouté de même source. Concernant les sites de vente de moutons dans la wilaya d'Oran réquisitionnés, la cheffe d'inspection vétérinaire, Nabila Bencheikh, a fait état d'une liste de 56 points de vente répartis à travers les 26 communes de la wilaya ainsi que

4 autres points retenus par le ministère de l'Agriculture pour permettre aux éleveurs de vendre directement au consommateur et casser la spéculation. Ces derniers points de vente sont domiciliés à la Chambre d'agriculture, sise à Misserghine, à la société oléicole d'Es-Sénia, la ferme pilote à El Kerma et dans un terrain nu à Tafraoui, a ajouté la même source, faisant observer que ces 4 points ne sont toujours pas opérationnels faute d'éleveurs. Salem K.

Pétrole

## Le Brent à 51,53 dollars à Londres

**L**es prix du pétrole reculaient légèrement hier en cours d'échanges européens alors que la tempête Harvey a tout particulièrement pesé sur le cours du brut américain. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 51,53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 34 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance céda 4 cents à 46,53 dollars, après une baisse marquée la veille. La référence américaine, le WTI, valait 5 dollars de moins que le Brent

européen. «L'écart n'a pas été aussi élevé depuis deux ans. La tempête Harvey empêche énormément de raffineries de fonctionner, et cela représente 2,5 millions de barils par jour, alors que les puits bloqués ne représentent que un million de barils par jour, donc cela pèse sur le WTI», ont expliqué des analystes de Commerzbank. Si les estimations sur les capacités bloquées par la tempête varient, les analystes s'accordent pour dire que les raffineries sont plus entravées que les puits. En outre, certains analystes estiment que «Harvey va rendre le travail de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui cherche à

rééquilibrer le marché, plus difficile». L'Opep est engagée depuis fin 2016 dans un accord avec d'autres producteurs, dont la Russie, pour limiter leurs extractions et élargir les importantes réserves mondiales qui pèsent sur les prix. «La tempête a élargi l'écart entre le Brent et le WTI, mais des opérations de maintenance en mer du Nord, de nouvelles perturbations de la production ailleurs, et une hausse continue de la production américaine avaient déjà élargi cet écart», ont noté les analystes de Barclays. La production libyenne, notamment, a été perturbée par la situation que vit ce pays, ce qui limite l'offre et profi-

te aux prix dans la région. «Dans la situation actuelle, il est particulièrement difficile de prévoir le niveau des réserves américaines, qui risquent de surprendre, alors que le Département américain de l'Energie (DoE) publiera aujourd'hui ses données sur le sujet», ont par ailleurs souligné les analystes de Commerzbank. Selon la médiane d'un consensus d'analystes compilé par l'agence Bloomberg, les réserves de brut auraient reculé de 2 millions de barils, celles d'essence de 1,5 million de barils et celles de produits distillés de 387 000 barils pour la semaine achevée le 25 août.

O. T./Agences

## France Le PIB atteint 0,5% au 2<sup>e</sup> trimestre

**LA CROISSANCE** économique en France a atteint 0,5% au deuxième trimestre 2017, grâce à une bonne tenue de la demande intérieure et à un net rebond des exportations, selon une deuxième estimation publiée hier par l'Institut national des statistiques (Insee). Ce chiffre, semblable à ceux des deux trimestres précédents, confirme une première évaluation publiée fin juillet par l'organisme public. Il conforte la prévision de croissance du gouvernement, qui prévoit cette année une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 1,6%. Dans le détail, l'économie française a profité entre avril et juin d'une légère accélération des dépenses de consommation des ménages (+0,3% après +0,1% lors des trois mois précédents), portées par les achats de biens fabriqués (+0,4%) et de produits alimentaires (+0,6%). Cette dynamique a permis une nouvelle hausse de la demande intérieure, qui a contribué «à la croissance du PIB pour +0,4 point, comme au trimestre précédent», précise l'Insee dans un communiqué. La tendance du deuxième trimestre a été par ailleurs soutenue à hauteur de 0,6% par le commerce extérieur. Un chiffre en léger repli par rapport à la précédente estimation de l'Insee (+0,8%), mais qui traduit néanmoins une nette amélioration par rapport au premier trimestre, où le commerce extérieur avait pesé négativement (-0,6%). Les exportations ont ainsi rebondi de 2,5% au printemps, après avoir reculé de 0,9% entre janvier et mars, grâce à de meilleures ventes de «matériels de transport» et de «produits industriels». Dans le même temps, les importations ont nettement ralenti (+0,4% après +1,1%). Petite ombre à ce tableau globalement positif : les investissements ont nettement déceléré, à +0,7% contre +1,3% entre janvier et mars, les entreprises ayant notamment fortement réduit leurs dépenses (+0,7% après +2%). Cette baisse était toutefois attendue, en raison de la disparition programmée en avril du dispositif de «sur amortissement» fiscal des investissements productifs, mise en place par François Hollande pour inciter les industriels à investir. Au total, l'acquis de croissance – c'est-à-dire le niveau que le PIB atteindrait – si l'activité ne progressait pas d'ici la fin de l'année – atteignait fin juin 1,3%. Un chiffre qui conforte la prévision du gouvernement, qui table cette année sur 1,6% de croissance. R. E.

Village Ait Mislaiene à Tizi Ouzou

# Un monument à la mémoire de 116 martyrs inauguré

■ Une grande foule était au rendez-vous au village d'Aït Mislaiene, dans la commune d'Akbil, pour l'inauguration d'un monument dédié aux martyrs de la guerre de Libération. Cette stèle porta les noms des enfants du village qui se sont sacrifiés pour l'Algérie.



Par Karima Nacer

Ils étaient tous là, ce jour inoubliable, pour inaugurer cette stèle. Les proches des martyrs, les représentants des autorités militaires et civiles de la wilaya, des élus de l'APW et ceux de la commune, le wali de Tizi Ouzou, les représentants des moudjahidines de la wilaya de Tizi Ouzou et ceux de Ain Témouchent, le comité de villa-

ge, le P/APC d'Akbil, ainsi que l'association du village, et une foule nombreuse de citoyens et citoyennes de la région d'Akbil, étaient tous rassemblés pour cette journée mémorable durant laquelle les 116 martyrs ont été honorés. La cérémonie de réinhumation des ossements de 116 valeureux chouhadas et martyrs a été réalisée grâce à un apport de la wilaya ainsi que des dons de la population. Les habitants

du village ont accueilli avec beaucoup de joie cet événement grandiose en hommage aux moudjahidines et chouhada du village. Cette louable initiative vise la sauvegarde de l'histoire de ce patelin qui a tant donné durant la guerre de Libération nationale et préserver les noms de ceux qui ont consacré leur vie pour leur patrie. Les futures générations ont ainsi eu le droit de connaître leurs ancêtres qui ont lutté pour libérer la patrie du joug colonial. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument, suivie de prises de paroles des invités et des autorités locales. Dans son allocution de bienvenue, le wali de Tizi Ouzou a d'emblée exprimé sa joie de voir la population nombreuse à la commémoration et a tenu à rendre hommage aux glorieux martyrs de la révolution qui sont morts pour l'Algérie entière.

Le président d'APC de la commune d'Akbil, Hakim Bessadi, qui n'a ménagé aucun effort pour répondre présent et offrir aide et assistance et une modeste contribution pour la concrétisation de ce monument, a tenu lui aussi à saluer les habitants du village pour cette bonne initiative. «Nous répondons à un appel du cœur et avant tout par devoir de mémoire envers nos valeureux martyrs qui ont consenti le sacrifice suprême pour que nous vivions aujourd'hui libres dans le pays de nos ancêtres. Je salue tous les habitants d'Aït Mislaiene qui ont pris à bras le corps cette initiative et ce projet de construire un nouveau monument digne des martyrs de ce village». La cérémonie a été clôturée par une waada au village. Pour rappel, l'ancien monument érigé en l'honneur des martyrs, se trouvant au village, était dans un état

lamentable, ce qui a nécessité la construction d'un autre monument digne des martyrs de la révolution.

K. N.

Batna

## Mise en exploitation de la première tranche du périmètre irrigué de Chemora

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a procédé à Batna à la mise en exploitation de la première tranche (1 698 hectares) du périmètre irrigué de Chemora. Selon les explications fournies au ministre, la mise en exploitation concerne la première tranche du périmètre irrigué de Chemora (57 km au nord-est de Batna) qui englobe 7 287 hectares et le reste de cette tranche sera opérationnel «avant la fin de l'année en cours», soulignant que l'exploitation d'un seul hectare de ce périmètre permet d'assurer trois postes d'emploi dont un permanent. Le ministre des Ressources en eau a indiqué que la wilaya de Batna était «chanceuse» de bénéficier de cet important projet, d'autant plus, a-t-il soutenu, qu'il (projet) fait partie du grand système hydraulique du barrage Beni Haroun de la wilaya de Mila, qui

constitue «un des plus importants projets du Plan national d'irrigation». «L'impact positif du système hydraulique du barrage de Beni Haroun commence à être palpable», a considéré M. Necib, soutenant que «le résultat était visible dans les wilayas d'Oum El Bouaghi et Batna». Ce système hydraulique, a-t-il affirmé, «promet un bel avenir dans le développement des terres agricoles irriguées», ajoutant que «la concrétisation de la sécurité alimentaire exige la création de périmètres irrigués supplémentaires». Le ministre a estimé que la wilaya de Batna était «qualifiée» dans le domaine de la création des périmètres irrigués, à commencer par celui de Chemora qui totalise 22 000 hectares avec l'objectif de procéder, à l'avenir, à des extensions des périmètres irrigués d'Ain Touta et Ouled Fadhel. Dans le même

contexte, Hocine Necib a rappelé que le méga ouvrage hydraulique de Beni Haroun fonctionnera à plein régime «à partir de l'année prochaine» et ce, dès parachèvement des travaux du grand tunnel de la région de Elma Lakhel, pour approvisionner en eau potable de 6 millions d'habitants dans six wilayas de l'est du pays et permettre d'irriguer 40 000 hectares de terres agricoles. Dans la commune d'Oued Taga, le ministre des Ressources en eau a procédé au lancement des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) de la région d'Oued Abdi au profit des habitants de six communes, avec près de 100 000 habitants. M. Necib a également mis en service le projet de renforcement en AEP des habitants de la commune Foug Toub, avant la présentation d'un exposé sur les projets

de renforcement en AEP de 29 communes de la wilaya et dont la réception est prévue «au premier trimestre de l'année 2018». In situ, le ministre s'est engagé à prendre en charge les priorités en matière de dotation d'eau potable pour certaines communes dans le cadre du Fonds national de l'eau. Dans la commune d'Arris, M. Necib a inspecté le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées et a instruit à l'effet de renforcer en moyens humains et matériels le chantier qui accuse un retard, avant de visiter le chantier de réalisation du barrage Bouzina qui affiche un taux d'avancement des travaux de 30%. Dans le chef-lieu de wilaya, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de sécurisation de la ville de Batna en matière d'eau potable.

Malek H./APS

Khenchela/ Production des céréales

## La région sud est qualifiée pour être un pôle agricole d'excellence

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé à Khenchela que la région sud de Khenchela «est qualifiée pour être un pôle agricole d'excellence dans la production des céréales et des légumineuses». Lors de l'inspection du complexe de stockage de céréales dans la localité de Begaga dans la commune d'El Hamma, le ministre a indiqué que les prévisions des services agricoles locaux tablent sur une production de céréales

de l'ordre de 2 millions de quintaux à l'orée 2019 étaient «largement réalisables». Il a ajouté, à ce propos, que ce qu'il a eu à constater dans la région sud de Khenchela révèle «des capacités énormes dans la production céréalière», rappelant que cette région a réussi à produire plus de 500 000 quintaux de céréales sur une superficie de 31 000 hectares et ce, en l'absence de système d'irrigation à économie d'eau. «L'adoption des techniques d'irrigation modernes à

économie d'eau, l'accompagnement des agriculteurs et des investisseurs et la disponibilité des moyens nécessaires permettront d'atteindre les objectifs tracés», a soutenu le ministre à ce propos. In situ, M. Bouazghi a instruit les responsables à l'effet d'accélérer la cadence des travaux du complexe de stockage de céréales et de le livrer «avant juin prochain». Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait inspecté une exploitation agricole, de

statut privé, spécialisée dans l'élevage bovin, dans la localité de Bouzouak dans la commune de Babar, avant de visiter, dans la commune de Kais, une exploitation agricole de production d'œufs. Dans la même commune, le ministre a également inspecté la station de traitement et de conditionnement de semences de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'une capacité de traitement de 5 tonnes/heure.

Hatem D./Agences

## Constantine Plus de 1 700 commerçants réquisitionnés pour l'Aïd El Adha

PAS MOINS de 1741 commerçants seront réquisitionnés pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Adha dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur du commerce, Zidane Boularak. Ces commerçants sont répartis sur les 12 communes de la wilaya, afin d'«assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de large consommation», a précisé le même responsable. Ce programme de permanence touche plusieurs activités commerciales dont 869 alimentations générales, 595 commerces liés aux activités de services à l'instar des stations-service qui travailleront H24 durant cette période, a-t-on encore noté. Il a été également procédé à la désignation de 180 boulangeries et 87 pharmacies en plus d'autres unités de production, à savoir 6 minoteries et 4 laiteries, ajoute le même responsable. L'application de la permanence des commerçants pendant les fêtes légales nationales et religieuses a commencé en 2012 suite à l'amendement de la loi 04-08 fixant les conditions d'exercice des activités commerciales, par l'introduction d'une disposition obligeant les commerçants à assurer une permanence durant ces fêtes, a-t-on rappelé. Quarante trois brigades de contrôle du secteur du commerce, totalisant 85 agents, seront sur le terrain pour s'assurer du respect de la permanence par les commerçants retenus, a fait savoir M. Boularak. Le but, selon le même responsable, est d'éviter toute pratique spéculative pouvant générer des désagréments aux consommateurs, affirmant que les commerces réquisitionnés et n'ayant pas ouvert les jours de fête seront donc fermés sur décision du wali. Une fermeture qui peut aller jusqu'à un mois avec des amendes entre 30 000 et 200 000 dinars.

R. R.





Selon l'Observatoire tunisien de l'économie

# La main invisible du FMI derrière la chute du dinar

■ En quatre ans, le dinar tunisien a perdu 49% de sa valeur face au billet vert, pour s'échanger en août 2017 à 2,47 dollars américains, soit son plus bas niveau historique face à la devise américaine. Une chute vertigineuse qui inquiète.

Par Amel D.

**S**elon un rapport publié le 25 août 2017 par l'Observatoire tunisien de l'économie (OTE), cette dégringolade est liée aux recommandations du FMI pour la Tunisie. En effet, l'OTE explique qu'«à travers ses modèles mathématiques, le FMI exerce une pression constante sur la Banque Centrale Tunisienne (BCT) pour qu'elle laisse chuter le dinar tunisien». Une pratique courante pour l'institution internationale qui s'inscrit dans le cadre des accords de prêts qu'elle fournit aux pays en difficulté. Pour sortir du gouffre, ces pays qui semblent dans l'impasse tentent de se réfugier auprès du FMI. Mais pour avoir recours à la profusion de fonds, ils devront impérativement être confrontés à ses recommandations avec toutefois une dépréciation de leur monnaie locale. Tel est le cas du Nigeria, l'Égypte et de tant d'autres pays. L'OTE révèle que «l'institution financière effectue des revues régulières qui donnent lieu à des estimations, notamment concernant la valeur "réelle" du dinar telle que



PH. &gt; D. R.

souhaitée par le FMI. A travers des modélisations complexes, ce dernier estime ce que devrait être la valeur idéale du dinar dans le futur afin d'atteindre un équilibre macroéconomique (balance courante)».

## Le FMI exerce une pression constante sur la Banque centrale tunisienne

L'Observatoire a précisé qu'«après avril 2012 et l'abandon de la fixation de la valeur du dinar via un panier de devises, le FMI continue à exercer une pression constante sur la Tunisie, et plus particulièrement sur la BCT, pour que cette dernière cesse d'intervenir sur le marché des changes pour défendre la valeur du dinar».

Selon le FMI, le dinar tunisien est «suréva-

## lué» d'environ 10% de sa valeur réelle

D'après l'OTE, à chaque revue, le FMI juge à travers ses modèles, que la monnaie tunisienne est «surévaluée» d'environ 10%. «Cette estimation a servi à mettre la pression sur la BCT pour qu'elle laisse la valeur du dinar chuter. Quand le dinar atteint la valeur souhaitée par le FMI, ce dernier réalise une nouvelle modélisation qui estime que le dinar doit à nouveau baisser de 10%, et ainsi de suite», souligne l'OTE. Mais contrairement à l'expérience égyptienne où le FMI a ordonné la chute de la livre égyptienne d'environ 50% face au dollar américain du jour au lendemain (novembre 2016), l'institution de Bretton Woods a adopté une stratégie par étapes pour la Tunisie. Mais peu importe la stratégie, le résultat final est le même. L'OTE montre que le dinar tunisien a perdu près de

50% de sa valeur entre le début du premier prêt (juin 2013) et la dernière revue du FMI datant de juillet 2017. L'OTE ajoute, d'autre part, que selon la dernière revue du FMI la monnaie tunisienne est surévaluée de 16,7%, ce qui équivaut à un taux de change de 1 USD pour 2,87 TND. «Jusqu'à quand les autorités tunisiennes vont-elles laisser faire?», s'interroge l'Observatoire.

## Le FMI recommande une plus grande flexibilité du dinar

Ainsi, le FMI a beau démentir toute injonction à la Tunisie pour qu'elle dévalue sa monnaie, ses recommandations sont claires, précise-t-il dans un document adressé à la Tunisie. L'institution a simplement recommandé à la Tunisie «une plus grande flexibilité» et non de laisser flotter librement sa monnaie. Il précise qu'il

appelle à l'évolution de la Tunisie vers un régime de change plus flexible, qui permette au dinar de réagir au jeu de l'offre et de la demande de devises. Le niveau sans précédent des déficits de la balance des biens et des services souligne la nécessité d'une certaine dépréciation dans le temps, explique le fonds. «Il n'est toutefois pas nécessaire de procéder à une correction brutale et nous n'en avons pas fait la demande», ajoute-t-il.

## Vers un scénario à la grecque ?

Une situation fragile pour la Tunisie, prise entre le marteau et l'enclume. Le recours de la Tunisie aux institutions financières internationales pour sauver son économie a été fortement critiquée par de nombreux partis politiques, dont notamment le Front populaire, qui ont manifesté à maintes reprises leur crainte quant à la reproduction d'un scénario à la grecque. Un constat lourd qui a été, d'ailleurs, exposé par l'ancienne ministre des Finances, Lamia Ziribi, en avril dernier. Elle a annoncé la forte chute de la monnaie nationale et évoqué une dépréciation record pour le dinar face aux devises internationales. Elle a relevé que la faiblesse du dinar s'expliquait par un creusement de plus en plus inquiétant du déficit commercial de la Tunisie. Des propos qui seraient derrière son limogeage. Après une mission en avril dernier à Tunis, le Fonds monétaire international s'est engagé à verser une nouvelle tranche de 300 millions d'euros, dans le cadre de la nouvelle ligne de crédit accordée l'an dernier au pays, d'un montant total de 2,6 milliards d'euros sur quatre ans. En juin, le FMI a débloqué la deuxième tranche du prêt accordé à la Tunisie d'un montant de 314,4 millions de dollars (787 millions de dinars).

A. D./HuffPost Tunisie

## Libye

# Le patron de l'ONU appelle à relâcher les migrants les plus vulnérables

**L**e Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, demande aux autorités libyennes «à relâcher immédiatement» les migrants les plus vulnérables détenus en Libye, dans un rapport publié lundi. «Les migrants continuent d'être victimes de violences extrêmes par des trafiquants, des passeurs, des membres de groupes armés et des forces de sécurité», affirme Antonio Guterres dans ce document, en citant travail forcé, détentions arbitraires et viols. Des représentants de la petite mission politique de l'ONU en Libye (Unsmil) se sont rendus dans des centres de détention relevant du département libyen contre les migrations illégales, à Gharyan, Tripoli, Misrata et Surman, «où des milliers de migrants sont détenus arbitrairement pour de longues périodes sans possibilité de s'opposer légalement à leur détention», précise le Secrétaire général. «Les droits fondamentaux des migrants doivent être respectés en permanence» et «j'appelle les autorités libyennes à relâcher immédiatement les plus

vulnérables, notamment les femmes en danger, les femmes enceintes, les familles avec enfants, les enfants seuls ou séparés (de leurs proches) et les handicapés», insiste-t-il. Antonio Guterres souligne aussi que pour la période étudiée dans son rapport, d'avril à août, «toutes les parties au conflit ont commis des violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire international». «Des groupes armés de tous bords continuent à prendre des gens en otages, à tuer et à recourir à la torture et aux disparitions, incluant des civils, en particulier des femmes et d'autres personnes non impliquées dans les combats», précise-t-il. Il attire, entre autres, l'attention sur l'impossibilité pour l'Unsmil de se rendre dans le centre de détention Mitiga à Tripoli, l'un des plus grands de la ville. La mission continue de recevoir des informations crédibles sur des tortures et des violences sexuelles, précise-t-il. Antonio Guterres indique, d'autre part, qu'une réunion, qui espère «au plus haut niveau» de représentation des parties

libyennes, se tiendra à la mi-septembre à New York en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU. Elle doit permettre au nouvel envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, le Libanais Ghassan Salamé, de rendre publics une stratégie et un plan d'action pour engager davantage l'ONU en Libye. Son objectif prioritaire est de contribuer à «relancer un processus politique inclusif» et de «soutenir un gouvernement légitime capable d'unifier le pays et ses institutions nationales», indique Antonio Guterres. «La population est frustrée face à ses conditions de vie qui se détériorent», a abondé lundi Ghassan Salamé lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la Libye. «Il y a à l'évidence un sérieux problème de gouvernance qui doit être réglé de toute urgence», a-t-il ajouté à Tripoli. «La présence de l'ONU va être étendue bientôt», a aussi promis l'émissaire, sans précision. L'ONU compte actuellement en Libye une petite quarantaine de personnes.

S. O./Agences



Corée du Nord

# Pyongyang tire un missile balistique au-dessus du Japon

■ La Corée du Nord a tiré un missile balistique hier au-dessus du Japon, une escalade majeure qui a alarmé la communauté internationale et suscité une réaction cinglante de Tokyo.

Par Rosa F.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira en urgence à la demande de Washington et Tokyo, le Premier ministre japonais Shinzo Abe dénonçant une «menace grave et sans précédent». Les sirènes ont retenti dans le nord du Japon et des millions d'habitants ont reçu par texto un message d'alerte du gouvernement leur demandant de se mettre à l'abri. Le trafic ferroviaire a été temporairement suspendu. «Toutes les lignes sont perturbées. Motif : tir de missile balistique», pouvait-on ainsi lire à Sapporo, principale cité de l'île d'Hokkaido, dans le nord de l'archipel. La dernière fois qu'un engin nord-coréen avait survolé le Japon remontait à 2009. C'était un tir de satellite, assurait Pyongyang. Mais d'après Washington, Séoul et Tokyo, il s'agissait d'un test déguisé de missile intercontinental balis-

tique (ICBM). C'est au grand jour que Pyongyang a mené le mois dernier deux tests d'ICBM qui semblent avoir mis une bonne partie du continent américain à sa portée. Le président américain Donald Trump a alors promis de déchaîner «le feu et la colère» sur la Corée du Nord. Ce à quoi Pyongyang répliquait en promettant de tirer une salve de missiles à proximité de Guam, territoire américain dans le Pacifique. Le dernier missile a été tiré de Sunan, près de Pyongyang, à 05h57 (20h57 GMT lundi), et a survolé le Japon, a expliqué l'état-major sud-coréen. L'engin a parcouru 2 700 kilomètres à une altitude maximum d'environ 550 km avant de s'abîmer dans le Pacifique. Il a été tiré vers l'est, et non en direction de Guam, avant-poste stratégique de l'armée américaine sur la route de l'Asie, à environ 3 500 km de la Corée du Nord. M. Abe a dénoncé un «tir inacceptable» qui «nuît



PH &gt; D. R.

considérablement à la paix et la sécurité de la région», précisant que Tokyo avait protesté auprès de Pyongyang. Le Premier ministre a ajouté s'être entretenu avec M. Trump pendant 40 minutes au téléphone. Les deux alliés sont convenus, a-t-il dit, d'«augmenter la pression sur la Corée du Nord». L'ambassadeur de Corée du Nord à l'ONU a affirmé hier que son pays avait «le droit à l'autodéfense» face aux «intentions hostiles» affichées par les Etats-Unis, qualifiant d'«acte fanatique qui ajoute de l'huile sur le feu» les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens actuellement en cours. La Chine, principal allié et partenaire commercial de la Corée du Nord, a appelé toutes les parties à la retenue. Si la situation est à un «tournant», «les pressions et les sanctions» contre Pyongyang «ne peuvent fondamentalement résoudre le problème», selon la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying. La

Russie s'est dite «extrêmement préoccupée», dénonçant une «tendance» à «l'escalade» des tensions. Le Nord s'est vu infliger début août une septième volée de sanctions, visant à le priver d'un tiers de ses recettes d'exportations. Tout missile lancé vers Guam survolerait le Japon et les analystes expliquent que ce dernier tir constitue un énorme défi à la fois pour Tokyo et Washington. Lorsque le Nord avait tiré ses deux ICBM en juillet – un «cadeau» aux «salauds d'Américains» selon le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un –, ceux-ci avaient adopté une trajectoire en cloche, permettant d'éviter le Japon. Avant le tir de 2009, un engin nord-coréen n'avait survolé l'espace aérien du Japon qu'en 1998. Pyongyang avait aussi affirmé qu'il s'agissait d'un lancement spatial, Washington parlant d'un missile Taepodong-1. Pyongyang avait semblé mettre sur pause son projet de tirer quatre missiles sur Guam, ce qui avait fait dire à M.

Trump que le Nord commençait à «respecter» les Etats-Unis. «On aurait dit que la Corée du Nord avait reculé au jeu de qui est le plus fort», estime Cha Du-Hyeog de l'Institut Asan des études politiques de Séoul. «Mais Pyongyang montre que ce n'est pas cela qui se passe. Il montre qu'il ne s'est pas dégonflé et que c'est Washington qui bluffe sans projet concret». Pour Euan Graham, de l'Institut Lowy en Australie, un tir vers Guam aurait été pour Washington «une ligne rouge» si bien que Pyongyang s'est montré «plutôt malin» et a choisi «une demi-mesure». Le Japon a affirmé par le passé qu'il détruirait en vol tout engin nord-coréen qui menacerait de frapper son territoire. Mais il n'a rien fait de tel hier. Selon les explications du ministre de la Défense Itsunori Onodera, Tokyo a estimé que le missile, qui a survolé Hokkaido pendant deux minutes, ne risquait pas de chuter sur son territoire. «Aujourd'hui est un jour horrible pour le Japon», a estimé sur Twitter le commentateur spécialiste de sécurité Anki Panda. «Si la Corée du Nord ne juge pas intolérable le coût d'un survol du Japon, nous allons assister à de nouveaux tirs». Pyongyang justifie ses ambitions militaires par la nécessité de se protéger des Etats-Unis. Ce tir, qu'il ajoute à ceux de trois engins de courte portée samedi, survient au même moment que les manœuvres militaires conjointes annuelles menées par Séoul et Washington dans la péninsule. Ces manœuvres ne manquent jamais de susciter l'ire de Pyongyang qui les voit comme la répétition d'une invasion. R. F.



## Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a un an environ, la popularité grandissante d'Emmanuel Macron laissait les médias et la scène politique française «sans voix». Comment ce personnage inconnu, tiré de la vie civile par François Hollande en 2014 pour en faire son ministre de l'Économie, avait réussi là où tant de personnalités, malgré leurs efforts durant des années, ont failli. Et le phénomène ne faisait que grandir au fil des mois, alors que Macron commençait à dominer ses adversaires, des politiques aguerris, dans les sondages. Pourtant, peu encore croyaient en une victoire de Macron à la présidentielle, scénario trop improbable. Mais après le premier tour de la présidentielle, presque plus aucun doute ne subsistait quant à la victoire de celui qui était encore inconnu du grand public moins de trois ans auparavant. Puis après la victoire de Macron à la présidentielle, ce fut au tour de son mouvement La République en Marche de remporter la majorité absolue au sein de l'Assemblée nationale, donnant ainsi presque toutes les clés du pouvoir à Emmanuel Macron. Il reste, en effet, les élections sénatoriales qui se tiendront le 24 septembre prochain. Le Sénat, actuellement dominé par la droite, sera renouvelé pour moitié dans ce qui sera la dernière séquence électorale de 2017. Toutefois, la popularité de Macron ne cesse depuis le début de l'été de déprimer et frôler des chiffres inquiétants. Après une baisse de 10 points observée en juillet, la cote de popularité du président français enregistre à nouveau un très net recul en août, avec 40% de personnes satisfaites, soit une chute de 14 points en un mois, selon un sondage Ifop pour Le Journal du dimanche (JDD). Le Premier ministre Édouard Philippe enregistre également un reflux de neuf points sur la même période, passant de 56% à 47% de satisfaits. Le chef de l'État a perdu 22 points de popularité depuis le premier baromètre Ifop-JDD publié il y a trois mois, juste après son élection. Au même moment, en 2012, son prédécesseur François Hollande jouissait d'une popularité nettement plus élevée (54%) et celle de Nicolas Sarkozy était encore plus forte en 2007 (67%). En août, 36% des sondés se disent «plutôt satisfaits» (-11) et 4% sont «très satisfaits» (-3) du président Macron. Simultanément, le total des mécontents passe de 43% à 57%, se répartissant entre «plutôt mécontents» (37%, +9) et «très mécontents» (20%, +5). S'agissant du Chef du gouvernement Édouard Philippe, 45% des sondés se montrent «plutôt satisfaits» (-7) et 2% se disent «très satisfaits» (-2). Chez les mécontents, 32% se disent «plutôt mécontents» (+5) et 13% «très mécontents» (+3). Ainsi, si la popularité de Macron est en berne il reste peu probable qu'il subisse l'impopularité record de son prédécesseur. Néanmoins, si cela s'avérait être le cas dans les mois et années à venir cela pourrait peut-être signifier que les citoyens de plus en plus informés et noyés d'informations en continu sont plus à même de se sentir floués par leurs dirigeants que les électeurs des générations précédentes qui s'appuyaient sur les résultats pour émettre leurs jugements. F. M.

## Afghanistan

### Un kamikaze tue quatre personnes près de l'ambassade américaine à Kaboul

Un kamikaze s'est fait exploser hier dans une rue commerçante près de l'ambassade ultra-sécurisée des Etats-Unis dans le centre de Kaboul, faisant quatre morts et plusieurs blessés, ont annoncé les autorités afghanes. C'est la dernière en date d'une série d'attaques meurtrières dans la capitale afghane. Il y a trois mois, un attentat dévastateur au camion piégé avait frappé le quartier diplomatique de Kaboul, faisant environ 150 morts et 400 blessés, pour la plupart des civils. «Vers 10h00 (05h30 GMT), un kamikaze a déclenché ses explosifs près d'une banque proche du square Massoud. Plus de détails plus tard», a déclaré à l'AFP Najib Danish, un porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur. Il a ajouté sur Twitter que quatre personnes avaient été tuées dans l'attentat. La déflagration s'est produite alors que de nombreuses personnes

étaient censées venir chercher leur salaire à la banque avant la grande fête musulmane de l'Aid al-Adha. Les salaires des forces de sécurité et des employés du gouvernement transitent en général par la Kaboul Bank. Waheed Majroh, porte-parole du ministère de la Santé, avait déclaré auparavant à l'AFP qu'un mort et huit blessés avaient été transportés dans les hôpitaux de la capitale. La rue concernée est une artère commerciale très fréquentée qui mène jusqu'au square Massoud près de l'ambassade des Etats-Unis, dans le quartier diplomatique de Kaboul. L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat. Mais il survient alors que les talibans ont mené ces derniers temps une série d'attaques à la faveur de la saison estivale qui voit habituellement un regain de violences. Il survient quelques jours après que le président américain

Donald Trump a ouvert la voie au déploiement de milliers de soldats américains supplémentaires en Afghanistan. Les talibans, qui réclament un retrait total des troupes internationales et ont régné sur le pays de 1996 à 2001, ont réagi en promettant de faire de l'Afghanistan un «nouveau cimetière» pour les Américains. La population afghane paie un très lourd tribut au conflit qui a débuté avec l'invasion américaine il y a 16 ans pour chasser du pouvoir les talibans. Pour les experts, la stratégie de Donald Trump pourrait renforcer la détermination des insurgés et se traduire par des pertes civiles plus lourdes encore. Depuis la fin de la mission de combat de l'OTAN dans le pays, l'armée et la police afghanes sont à la peine pour faire face aux insurgés, en même temps qu'elles affrontent la menace croissante du groupe Etat islamique.





«Spider-Man : Homecoming» capte encore 2,8 millions de dollars

## «Hitman & Bodyguard» triste champion du pire box-office en 15 ans

■ La comédie d'action «Hitman & Bodyguard» occupe la tête du box-office ce week-end, le pire en plus de quinze ans pour les salles obscures nord-américaines à la fin d'un été peut-être le plus catastrophique en un quart de siècle.



Ce week-end, selon les données diffusées lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations, «Hitman & Bodyguard», avec Samuel L. Jackson et Ryan Reynolds, a rapporté 10,3 millions de dollars, soit 38,9 millions sur deux semaines. «Annabelle 2 : la création du mal», histoire d'une poupée maléfique éponyme, reste à la deuxième place pour sa troisième semaine en salles, avec 7,7 millions de dollars sur le week-end et 78,2 millions en trois semaines. «Ballerina», le dessin animé franco-canadien qui raconte l'histoire d'une orpheline bretonne montée à Paris et qui se rêve en danseuse étoile est entrée directement en troisième position avec 4,7 millions de dollars. «Wind River», qui raconte l'histoire d'un pisteur d'une réserve indienne enquêtant dans l'immensité du Wyoming, a fait un bond spectaculaire de la dixième à la quatrième place en quatrième semaine. Il a rapporté 4,6 millions ce week-end pour un total de 10 millions depuis sa sortie. Malgré de bonnes critiques, le nouveau Steven Soderbergh, «Logan Lucky», dégringole à la cinquième place en deuxième semaine. Malgré une vaste distribution, l'histoire des frères aux airs de pieds nickelés, Channing Tatum et Adam Driver, n'a récolté que 4,2 millions de dollars de recettes soit un total d'à peine 15 millions. «Dunkerque», épopée de Christopher Nolan sur l'évacuation de 400 000 soldats britanniques et alliés pendant la Seconde Guerre mondiale, rapporte encore 3,9 millions de dol-

lars (172,5 millions en six semaines). L'homme-araignée de «Spider-Man : Homecoming» capte encore 2,8 millions de dollars (319 millions en huit semaines). «Birth of the Dragon», qui raconte l'histoire vraie d'un combat épique entre le roi du kung fu Bruce Lee et un moine venu le défier, a engrangé un peu plus de 2,7 millions de dollars pour ses trois premiers jours à l'affiche. «Le monde secret des émojis», le film d'animation, assassiné par les critiques, chute à la neuvième place avec 2,5 millions de dollars (76,6 millions en cinq semaines) tandis que la comédie «Girls Trip», avec Queen Latifah et Jada Pinkett Smith, a encaissé 2,4 millions.A.S.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

#### Club hippique de Annaba 30 août :

Le groupe Freeklane enchanté son public avec les plus belles chansons de son répertoire artistique.

#### Musée des antiquités et des arts islamiques (Télémy)

#### Jusqu'au 30 octobre :

Une exposition nommée «D'Iccosim à Alger : 22 siècles d'Histoire» invite les Algérois à se familiariser avec des objets archéologiques récemment découverts au niveau de la capitale.

#### Palais des raïs Bastion 23 Jusqu'au 5 octobre :

«Les jardins d'Alger» s'exposeront au niveau de la capitale.

#### 31 août au 9 septembre :

Exposition intitulée «Jardins éternels, jardins fragiles».

#### Du 14 au 23 septembre :

Exposition «Jardins d'Alger» Par Akacha Talbi, plasticien.

#### Galerie Sirius (139, Bd Krim Belkacem, Télémy, Alger-Centre)

#### Jusqu'à fin août :

Exposition de peinture «De toits à moi» de Valentina Ghanem Pavlovskaya, en hommage à l'artiste peintre Vasilivitch Pavlovsky.

#### Promenade des Sablettes Soirée du jeudi 31 août à 20h00 :

L'Établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger organise la cérémonie de clôture de la saison estivale «2017» au théâtre en plein air des Sablettes. Il accueillera, à partir de 20h00, Hamidou dans le style variété algéroise, Salim Chaoui et Nadia Baroud dans le style kabyle.

Par Ahlem S.

«Il n'y a pas à tergiverser, ça a été un week-end misérable», écrit le site spécialisé Boxofficemojo.com en commentant les chiffres de vente de billets de cinéma des trois derniers jours. Les recettes combinées des douze premiers films atteignent seulement 49 millions de dollars, le pire bilan pour un week-end «depuis fin septembre 2001», juste après les pires

attentats de l'histoire des Etats-Unis, souligne le site.

C'est aussi le pire pour un week-end d'août – période privilégiée pour les «blockbusters» d'action ou de superhéros – en plus de 20 ans.

Même en incluant les quelque 2,6 millions de dollars de revenus de la projection du combat de boxe de titans Mayweather contre McGregor – qui a sans doute largement contribué à détourner le public des salles obscures ce week-end – dans

certain cinémas, les ventes entre vendredi et dimanche restent «parmi les pires pour un week-end sur les cinq dernières années», d'après Boxofficemojo. «Et pour empirer les choses, étant donné qu'il n'y a pas de grosses sorties le week-end prochain, les choses ne vont pas s'améliorer jusqu'au 8 septembre» et la sortie de «It», adaptation d'un livre du roi de l'horreur Stephen King, ajoute le site. Sur l'ensemble de l'été, le tableau est encore plus sombre.

Le rappeur a remporté six nominations au cours d'une soirée

## Kendrick Lamar remporte le prix MTV de la vidéo de l'année

Le rappeur Kendrick Lamar a été le roi des Video Music Awards de la chaîne musicale MTV dimanche, remportant six nominations au cours d'une soirée très politique. L'artiste originaire de Compton, au sud de Los Angeles, partait en tête des pronostics avec huit nominations et il a finalement récolté six statuettes, dont celles de la meilleure vidéo de l'année, la meilleure vidéo hip-hop et la meilleure réalisation pour «Humble», un clip où il apparaît en Jésus et en pape.

C'est avec ce titre qu'il a littéralement mis le feu à la scène du mythique stade The Forum d'Inglewood, dans la banlieue sud de Los Angeles, en ouverture de la cérémonie : le tout devant un échafaudage en flammes. La superstar Katy Perry, qui animait la soirée, avait



donné un «la» très militant en brandissant un journal au titre «le monde est en feu». Les VMA, décernés d'après un vote du public, «sont l'une des élections

où le vote populaire compte encore», a ironisé la chanteuse californienne, allusion au scrutin présidentiel remporté par le républicain Donald Trump mal-

gré un nombre de voix plus important pour la démocrate Hillary Clinton. L'un des moments les plus intenses de la soirée a été l'intervention de Susan Bro, la mère de Heather Heyer, cette jeune femme tuée par un sympathisant nazi à Charlottesville alors qu'elle manifestait contre le fascisme.

Paris Jackson, fille du roi de la pop Michael Jackson, avait décerné la première récompense de la soirée, la vidéo pop de l'année, au groupe féminin Fifth Harmony, en appelant à résister et «montrer à ces nazis et suprématistes blancs pourris que nous n'avons aucune tolérance pour leur haine et leur discrimination». C'est Ed Sheeran qui a gagné la statuette d'artiste de l'année après que son tube «Shape of you» eut inondé les ondes tout l'été.



## Coup-franc direct

Le huis clos est-il une solution ?

Par Mahfoud M.

**A** l'entame de la saison, le cycle de violence revient dans les stades avec déjà son lot de blessés et les dégâts matériels. A Biskra mais aussi dans d'autres stades, des incidents regrettables ont été enregistrés ce qui donne une mauvaise image de notre football national. La LFP est prompt, comme de tradition, a tenté une autre offensive en déclarant le huis clos pour certains clubs qui joueront lors de la prochaine journée sans leurs supporters. Certains pensent que c'est la seule solution pour empêcher les fans de refaire le même scénario et créer la pagaille dans nos stades. Est-ce vraiment efficace ? En fait, il est très difficile de penser que le huis clos pourrait éradiquer toute forme de violence quand on sait que ce procédé a déjà été essayé lors des précédentes saisons mais que rien n'a changé depuis. En effet, il y a même un club qui a été sanctionné à plusieurs reprises mais cela n'empêche pas ses fans de répéter les mêmes erreurs et d'amener l'équipe à être pénalisée. En fait, c'est l'équipe qui reste perdante, car les fans coupables ne sont jamais touchés tant qu'ils ne sont pas privés de stade. En Europe, les Hooligans ont été mis hors d'état de nuire, grâce à un procédé strict de surveillance avec des peines de prison et interdiction d'entrée aux stades. Cela a réduit considérablement la violence et devrait inciter les responsables algériens à procéder de la même manière.

M. M.

29<sup>e</sup> Universiades d'été - Athlétisme (longueur)

### Mohamed-Tahar Triki s'illustre

**L'ATHLÈTE** Yasser Mohamed-Tahar Triki a remporté la médaille d'argent du saut en longueur, des 29<sup>e</sup> jeux Mondiaux universitaires (Universiades-2017), en s'adjugeant la 2<sup>e</sup> place de la finale, disputée lundi à Taipei.

Mohamed-Tahar Triki a réussi 7,96m, lors de son second essai, après un premier mesuré à 7,56m, un 4<sup>e</sup> à 7,68m et le 5<sup>e</sup> à (7,71m, soit la performance qu'il lui avait permis de passer en finale).

Le titre mondial est revenu au Tchèque Jaska Radek (8,02m), alors que le bronze a été décroché par le Français Maïau Raihau (7,91m).

Quelques minutes auparavant, son coéquipier Mohamed Belbachir avait remporté la médaille d'argent du 800m, en 1:46.73, derrière le Mexicain Lopez Alvarez (1:46.06), mais

devançant le Français Lusine Aymeric (1:47.18). Avec les deux consécutions du jour, l'Algérie terminera les 29<sup>e</sup> Universiades de Taipei, avec une moisson de cinq médailles (3 argent et deux bronze) dont quatre remportées en athlétisme.

La première médaille algérienne des jeux était de couleur argentée et remportée par la judokate Amina Belkadi dans la catégorie des -63 kg. Ses coéquipiers en athlétisme lui ont emboîté le pas, en remportant quatre autres médailles.

Abdelmaïk Lahoulou et Aïi Messaoud avaient arraché les médailles de bronze, respectivement, au 400 mètres haies et 3000 mètres steeple. L'Algérie avait participé aux rendez-vous de Taipei avec 32 athlètes répartis en athlétisme, judo et natation.

Ligue 1 Mobilis (2<sup>e</sup> journée)

### NAHD-USMA à Blida et USMH-CRB au 1<sup>er</sup>-Novembre

**LE MATCH** NA Hussein-déy-USM Alger comptant pour la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis est domicilié au stade Mustapha-Tchaker de Blida, tandis que l'autre derby algérois entre l'USM El Harrach et le CR Belouizdad se déroulera au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre d'El Harrach, selon le programme de la journée publié par la Ligue de football professionnel lundi. La rencontre NAHD-USMA se jouera le jeudi 7 septembre à 17h45

et le match USMH-CRB est programmé le samedi 9 septembre à 17h00 à huis clos. D'autre part, le MC Alger accueillera l'ES Sétif le samedi 9 septembre à 17h45 au stade Omar-Hamadi (Bologhine) à huis clos après la sanction infligée au club de la capitale ce lundi par la commission de discipline de la LFP. La deuxième journée de Ligue 1 s'étalera sur trois jours : jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 septembre.

## Equipe nationale Alcaraz face à la presse aujourd'hui

■ C'est aujourd'hui que le sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, tiendra une conférence de presse au centre de presse du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.



Le coach espagnol devrait s'expliquer sur certains choix

Par Mahfoud M.

**L**e driver des Verts tâchera de s'expliquer sur sa dernière liste des convoqués pour la double confrontation face à la Zambie pour le compte de la troisième journée des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie, sachant que l'EN jouera le match aller face aux Chipolopolo le samedi 2 septembre à 14h30. Alcaraz devrait expliquer la convocation de certains joueurs auxquels on ne s'attendait pas, notamment le jeune joueur de Sochaux, Deham, sachant qu'il est méconnu du public algérien et n'a pas fait ses preuves jusqu'à maintenant, alors que le milieu est bien fourni avec des joueurs expérimentés et talentueux. Le coach des Verts devrait parler aussi des chances de l'équipe nationale

dans cette double confrontation face aux Zambiens et la manière dont il procédera pour revenir avec un résultat probant de cette sortie. Par ailleurs, il faut savoir que la délégation algérienne prend son envol demain pour Lusaka afin de jouer ce match aller samedi. Le stage des Verts a débuté lundi après-midi et les joueurs se rendaient de manière successive au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Le dernier arrivé est Rachid Ghezal qui a été autorisé par le staff technique à reporter son arrivée pour des problèmes d'ordre personnel. Pour le reste, Daham a découvert pour la première fois le Centre de Sidi Moussa, au même titre que le milieu offensif de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas, retenu également pour ces deux rencontres. L'ancien joueur des

Girondins de Bordeaux (France) avait déjà été convoqué en novembre 2016 pour le déplacement au Nigeria à Uyo (défaite 3-1) aux qualifications du Mondial 2018 sous l'ère de l'ancien coach national le Belge Georges Leekens, mais sans pour autant honorer sa convocation en raison d'une blessure. Ladite liste ne comprend que trois joueurs dont un gardien de but évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis : Raouf Benguit (USM Alger), Brahim Boudebouda (MC Alger) et Abdelkader Salhi (CR Belouizdad). Le technicien espagnol a également fait appel (en dehors des 23) au milieu défensif Kamel Belarbi (USM El Harrach), et l'attaquant Oussama Darfoul (USM Alger) en tant que jeunes joueurs invités au stage.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (première journée)

### L'USB et le MCA joueront à huis clos

**LA COMMISSION** de discipline, réunie ce lundi, a infligé le huis clos à l'US Biskra et le MC Alger suite aux incidents survenus vendredi dernier au stade de Biskra lors de leur rencontre comptant pour la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Les deux formations ont été sanctionnées pour utilisation de fumigènes, envahissement de terrain à deux reprises avec un arrêt momentané de la partie. Elles écotent également d'une amende de 100 000 DA. Les deux équipes joueront donc leur prochain match à domicile

sans la présence du public. Le MC Alger avait battu l'US Biskra (1-0) grâce à un but de Nekkache. Lors de cette première journée de Ligue 1 Mobilis, la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a sanctionné 12 équipes d'une amende variant de 30 000 DA à 100 000 DA pour utilisation et jets de fumigènes. En plus de l'amende de 100 000 DA, la JSK et le MCO ont été mis en garde. D'autre part, les joueurs Mellef Benamer (USM El Harrach) a écôté d'un match de suspension pour contestation de décision lors de

la rencontre perdue par son équipe contre l'ES Sétif 2-1, disputée samedi dernier au stade 8-Mai 45 à Sétif. En championnat de Ligue 2 Mobilis, plusieurs joueurs ont été suspendus un match pour cumul de cartons ou contestation de décision, il s'agit de Boukaroum Billel (CRB Ain Fekroun), Chihati Mohamed (RC Kouba), Remmache Belkacem (RC Relizane), Bouguettoucha Haroune (AS Ain M'illa), El Hindi Dahou (GC Mascara), Goumidi Hakim (JSM Skikda), Zitouni Abdel Wadoud (MC El Eulma) et Youcef Anouar Yacine (ASM Oran).

DRB Tadjenant

### François Bracci éjecté

**L**a direction du DRB Tadjenant a mis fin aux fonctions de son entraîneur français François Bracci après une journée seulement du début du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris hier auprès de la direction du club de l'Est. Pourtant, le «Difaâ» a réalisé une

bonne opération lors de la journée inaugurale, disputée le week-end dernier, en dant le pion en déplacement à l'Olympique Médéa (1-1). L'ancien coach du MC Alger et du CS Constantine a été engagé deux semaines avant le coup d'envoi de la compétition en remplace-

ment de Meziane Ighil. Du coup, Bracci devient le premier entraîneur à «sauter» de la saison, laissant la porte ouverte à d'autres éventuels limogeages alors que le championnat n'est qu'à ses débuts. En pleine période d'intersaison, l'entraîneur du nouveau promu l'USM Blida, Farid

Zemiti, a démissionné de son poste, contestant «la lenteur de la direction à régulariser la situation financière des joueurs». Il a été remplacé par Samir Boudjaârane, qui a échoué lors de son premier match en s'inclinant sur le terrain du MC Oran (3-0).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Criminalité organisée

### Deux contrebandiers arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

DEUX CONTREBANDIERS ont été arrêtés à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi également deux camions de carburant et divers outils d'orpaillage, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, deux contrebandiers et saisi deux camions, 19 200 litres de carburant et divers outils d'orpaillage, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tindouf, deux véhicules tout-terrain et 2 800 litres de carbu-

rant», a précisé le communiqué. A El Oued, Ghardaia, Biskra et Oran, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté trois contrebandiers, deux camions, deux véhicules, 8 649 unités de différentes boisons et 320 kilogrammes de tabac». D'autre part, des éléments de gardes-côtes «ont déjoué, à Annaba, une tentative d'émigration clandestine de 12 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont intercepté 37 immigrants clandestins de différentes nationalités à Béchar, Adrar et Tlemcen», a ajouté le communiqué. A. Z.

## ANP/ Lutte antiterroriste

### Un terroriste armé arrêté par un détachement près d'In Guezzam

UN TERRORISTE a été capturé avant-hier après-midi, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une embuscade à Hassi Tiriine, près d'In Guezzam, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la vigilance des éléments des unités déployées le long des frontières de notre pays, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, cet après-midi 28 août 2017 (avant-hier) suite à une embuscade opérée à

Hassi Tiriine, près d'In Guezzam, un terroriste qui s'apprêtait à franchir nos frontières à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions», a précisé le communiqué. «Cette nouvelle opération vient booster la dynamique de résultats positifs réalisés par les forces de l'Armée nationale populaire, et dénote de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers les quatre coins de l'Algérie, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays», note la même source. R. S.

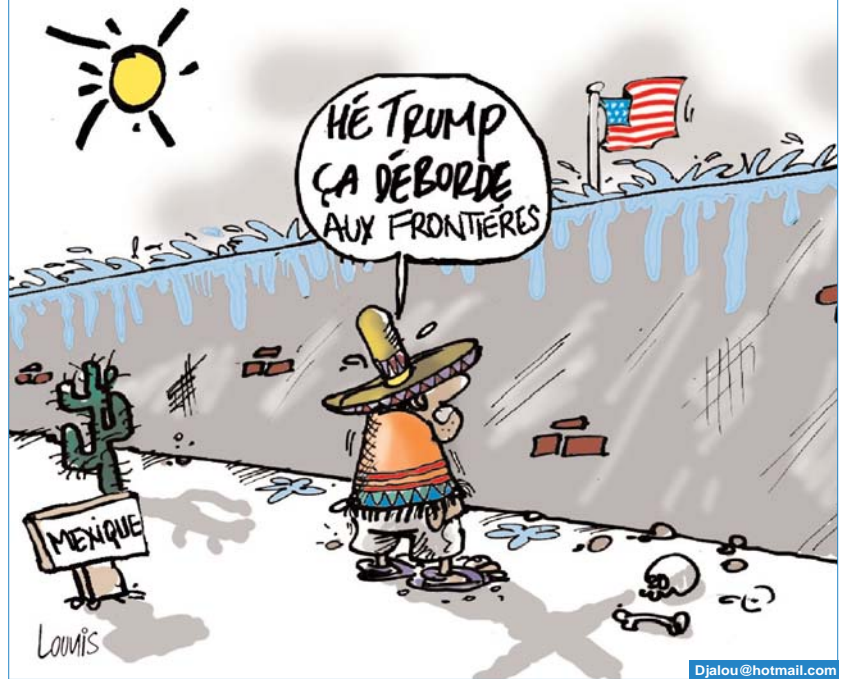
## Allemagne

### Un «citoyen du Reich» jugé pour le meurtre d'un policier

UN ALLEMAND d'une nébulosité qui refuse de reconnaître la République allemande, a comparu hier à Nuremberg (sud) pour avoir abattu un policier en Bavière en octobre 2016. Wolfgang Plan, 49 ans, a affirmé par la voix de son avocat qu'il n'avait pas l'intention de tuer l'un des agents venus lui retirer la trentaine d'armes à feu qu'il conservait illégalement chez lui et d'en blesser trois autres. Accusé de «meurtre aggravé, tentatives de meurtre et blessures corporelles graves», il encourt la perpétuité, qui implique en pratique un minimum de quinze ans d'emprisonnement avant de pouvoir demander une libération conditionnelle. Mais selon son conseil, il a été surpris par l'arrivée des forces de l'ordre et ne savait pas qu'il avait affaire à la police lorsqu'il a ouvert le feu, faisant un mort et trois blessés. Wolfgang Plan se décrit comme un citoyen du «gouvernement de Wolfgang», un pseudo-Etat qu'il a créé en traçant des lignes jaunes autour de sa propriété de Georgensgünd en Bavière, a rapporté l'agence de

presse allemande DPA. Un panneau annonce : «Ici, ma parole fait la loi». Ce type de comportement l'assimile selon l'accusation aux «citoyens du Reich», dits «Reichsbürger», une mouvance mêlant tous ceux qui refusent de se soumettre aux lois allemandes. Une grande partie d'entre eux refusent de payer des impôts, des cotisations sociales ou des amendes et créent leurs propres papiers d'identité. Les membres de cette nébuleuse sans organisation claire, mêlant plusieurs dizaines de groupuscules et nombre de militants isolés, ont souvent des convictions politiques néonazies ou complotistes. Hier matin, l'avocat de Wolfgang Plan a toutefois affirmé que son client «ne se décrierait pas» lui-même comme un «Reichsbürger». Le ministre bavarois de l'Intérieur, le conservateur Joachim Herrmann, a dit hier regretter que la dangerosité de cette mouvance ait été longtemps sous-estimée par les autorités. Il a affirmé que ses membres étaient maintenant systématiquement identifiés comme tels. AFP

## le Texas submergé par des inondations



## Aïd El Adha

### 6 000 policiers mobilisés à Alger

La Sûreté de la wilaya d'Alger a mobilisé plus de 6 000 policiers à l'occasion de la célébration de l'Aïd El Adha, en vue de garantir la sécurité routière et préserver les biens des citoyens à travers toute la wilaya, ont indiqué, hier, les mêmes citoyens dans un communiqué.

Par Mohamed S.

La sûreté de la wilaya d'Alger a pris toutes les mesures nécessaires en prévision de l'Aïd El Adha afin d'assurer une bonne couverture sécuritaire à travers la mobilisation d'un plus grand nombre de forces de police opérationnelle de manière à garantir la sécurité et à préserver les biens des citoyens, a précisé le communiqué.

Ces mesures ont été intensifiées à travers les opérations de contrôle notamment dans les marchés, les locaux et les centres commerciaux, vu la plus grande affluence des familles en prévision de l'Aïd El Adha, a souligné le communiqué.

Des patrouilles mobiles et pédestres ont été également renforcées au niveau des gares routières, du métro et du tramway en vue de garantir les déplacements des voyageurs en toute tranquillité, ajoute le communiqué.

D'autre part, un plan sécuritaire a été mis en place afin d'endiguer les accidents de la

route en renforçant la présence des forces de police au niveau des points noirs, intersections, points de contrôle et barrages, tout en mobilisant des patrouilles de prévention routière (unités mobiles).

Les services de Sûreté de la wilaya ont également mobilisé

des patrouilles pédestres au niveau des rues et principaux carrefours pour déjouer toute tentative d'atteinte à la sécurité des citoyens et des biens publics et privés en milieu urbain.

M. S.

## Tlemcen

### Libération d'une femme enlevée, ses ravisseurs arrêtés

UNE JEUNE femme a été libérée dimanche soir à Tlemcen, peu de temps après son enlèvement par deux individus qui ont été arrêtés, a-t-on appris avant-hier auprès de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée par les agents de la 5<sup>e</sup> Sûreté urbaine de la ville de Tlemcen suite au signalement des faits par un chauffeur de taxi qui devait conduire la jeune femme à «haï Oujellida», a-t-on précisé de même source. Les deux ravisseurs, munis d'armes blanches, ont surgi lorsque le taxi s'est arrêté au

niveau de ce quartier, puis ont ordonné à la victime, âgée de 32 ans, de monter à bord de leur véhicule, a-t-on indiqué, affirmant que les deux mis en cause, âgés de 23 et 27 ans, ont été appréhendés au niveau d'un immeuble en construction où la jeune femme était séquestrée. La victime a été retrouvée saine et sauve au quatrième étage de cet immeuble d'où elle appelait à l'aide tout en agitant la torche d'un téléphone portable, a-t-on précisé à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. K. S.

## Incendie d'une usine de parfums dans la zone industrielle de Oued Smar

### Trois blessés et d'importants dégâts matériels

L'ENTREPÔT d'une usine de parfums sise dans la zone industrielle de Oued Smar (daïra d'El Harrach) a été ravagé par un incendie qui a fait trois blessés et d'importants dégâts matériels, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'incendie qui a ravagé l'usine Star Brand, faisant trois blessés, dont deux employés et un pompier, a été maîtrisé par les équipes de la Protection civile vers 16h00, a déclaré à l'APS le sous-lieutenant Sadek Kamel, chargé de l'information à la Direction de wilaya de la Protection civile. L'un des travailleurs de l'usine, en état de choc, a été évacué vers le CHU Zemirli alors que le second, ayant subi des brûlures du deuxième degré, a été transféré vers l'hôpital de Douéra. L'élément de la Protection civile a, quant à lui, reçu les premiers soins sur place après avoir été intoxiqué au gaz, a précisé la même source. Dès le signalement du sinistre vers 14h00, onze camions de pompiers, cinq ambulances et deux camions à échelle ont été mobilisés, outre les moyens de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El Beïda, a ajouté le sous-lieutenant Sadek Kamel. Les causes du sinistre qui a fait d'importants dégâts matériels sont pour l'heure inconnues et les investigations des services de sécurité compétents sont toujours en cours, a affirmé la même source. Z. Y.